
ANALYSE CRITIQUE

Des principaux ouvrages orientaux publiés en Russie depuis l'année 1830 jusqu'en 1835 inclusivement.

(Suite et fin.)

Il me reste à parler du catalogue des monnaies asiatiques appartenant au musée de l'université de Casan.

Cet ouvrage, enrichi de 5 planches gravées, est intitulé : *Numi asiaticî musei universitatis cæsareæ literarum Casanensis quos recensuit et illustravit Franciscus Erdmann. Pars I, volumen primum et secundum. Casani, in universitatis cæsareæ typographia. MDCCCXXXIV. In-4°, viii et 831 pages.*

M. Erdmann a fait preuve de courage en entreprenant un pareil travail après avoir eu pour devancier un numismate aussi érudit que M. de Fræhn. Comme ce savant et modeste académicien s'est réservé la tâche d'analyser le premier volume de ce vaste catalogue, je me suis borné à examiner les deux cent-quarante-deux pages du second volume, qui sont consacrées aux monnaies de la Horde d'or et à la critique des monnaies persanes, qui en occupent soixante et dix-sept autres. M. Erdmann eût fait preuve de prudence s'il se fût borné à nous donner une espèce d'index, où il aurait renvoyé ;

pour au moins les neuf dixièmes des monnaies des Djoutchides, aux explications données par M. de Fræhn sur ces mêmes monnaies, dans les ouvrages suivants : *Fræhni recensio numorum Muhammedanorum academici imperialis Petropolitane. Fræhni Museum Pototianum. Fræhn's zweiter vorläufiger Bericht. Fræhn's Abhandlung über die Münzen der Chane vom Uluss Dschütschis*. Alors il aurait évité de nombreuses erreurs sur les chiffres des millésimes et sur les noms des lieux où ont été frappées ces médailles. Il ne les aurait pas non plus attribuées à faux aux prédécesseurs ou aux successeurs des souverains qui les ont réellement fait frapper, et en aurait plus exactement expliqué les légendes.

Comme il serait trop fastidieux pour le lecteur de parcourir les erreurs que j'ai relevées dans le catalogue des monnaies provenant des khâns de la Horde d'or, je me bornerai à faire observer que, d'après lui, la dynastie de ces princes mongols aurait régné dans le Qaptchaq depuis l'année 620 (1223 de J. C.) jusqu'en 960 (1552). Cette donnée est erronée; car, bien qu'Abou'lféda (*Annal. Moslem.* t. IV, p. 300, 301) nous apprenne que Djoûtchy, fils de Tchinguiz-khân, vint déjà administrer le Qaptchaq en 617 (1220 de notre ère), la dynastie même qui prit son nom ne fut fondée par son fils Bâtou-Szâin qu'en 635 (1237 de J. C.) (Lévesque, *Histoire de Russie*, t. II, p. 332), et se soutint jusqu'à Seïd-Ahmed-khân inclusivement, c'est-à-dire jusqu'à l'année 885 (1480). Ce fut la dynastie des

khâns de Casan, et non celle du Qaptchaq même, qui ne finit qu'en 960 de l'hégire (1552 de J. C.).

Dans l'analyse des monnaies des Széfides de Perse M. Erdmann avance, entre autres, à la page 671, que cette dynastie commença à régner en 892 (1486); il aurait dû dire en 907 (1501), car l'année 892 fut celle de la naissance du châh Ismail. Il répète le même anachronisme à la page 673, et commence la classe des monnaies de la dynastie des Széfides par une pièce frappée à *Hawîzé* (et non *Howeïzé*), chef-lieu du Khouzistân, à laquelle il attribue le millésime 905. Cette monnaie est de la même nature que celles du châh Abbas I^{er} citées dans le *Recens. num. Muhamm.* page 460, n^o 3, du châh Abbas II (*ibid.* page 465, n^{os} 24 et 25) et du châh Souleïmân (*loc. cit.* page 470, n^{os} 48 et 49).

M. Erdmann, ayant sous les yeux une monnaie dont le millésime était problématique, eût dû se garder de préciser celui de ces trois monarques auquel il pense qu'elle appartenait, mais il a malheureusement cédé à l'ambition d'avoir fait une découverte en numismatique; qui l'a entraîné dans une erreur assez grave; car, si même la monnaie susdite portait l'année 905, ce qui n'est nullement prouvé par les papiers de M. Fraehn relatifs aux collections Fuchs et Potot, d'où proviennent les n^{os} 1-14, elle n'aurait pu être frappée par le châh Ismail, qui n'était pas encore monté sur le trône en 905. Ce fut seulement à cette époque qu'il quitta sa retraite du Guilân et se prépara à ses conquêtes

ultérieures dans le nord de la Perse. Le commencement de son règne, et par conséquent celui de la dynastie des Széfides, ne date que de la victoire qu'il remporta, dans les premiers mois de l'année 906, sur le Chirwân-châh Ferroukh-Jessâr, et d'une autre où il vainquit Alwéend-big, prince de la dynastie du Mouton-Blanc (*Aq-Qoïounlu*). Ce n'est qu'à partir de cette époque qu'il occupa le trône de Tébrîz et qu'on lui accorda les honneurs de la *khouthba* (des prières publiques) et de la *sikké* (monnaie). Cependant il ne devint pas immédiatement maître du Khouzistân, car cette province, gouvernée à cette époque par la dynastie alide de *Mouchacha* *موشا*, ne se soumit à lui qu'en 914.

Comme nous en sommes venu à parler de la première monnaie que cet orientaliste a faussement attribuée au châh Ismaïl I^{er}, et comme il n'a été publié jusqu'ici aucun monument numismatique de ce premier monarque Széfide, nous croyons faire plaisir aux amateurs de cette science en leur soumettant, à cette occasion, deux monnaies provenant si clairement et si distinctement de ce prince, qu'il ne saurait s'élever aucun doute à cet égard. Elles sont l'une et l'autre en argent et portent entièrement le caractère des monnaies contemporaines frappées par les Chéibékides. L'une porte d'un côté la profession de foi chiïte et les noms des douze imâms, tandis qu'au revers on lit la légende suivante :

السلطان العادل الكامل الهادي الوالي ابو المظفر
اسماعيل شاه الصفوي بهادر خان خلد الله ملكه
وسلطانه ضرب مشهد

Le sulthan juste et parfait, le directeur (spirituel) et administrateur Abou'l-Mouzaffir Ismaïl châh le Széfide, Béhâdur khân (le preux khân) : que Dieu éternise son règne et son empire. Monnaie frappée à Méchehed.

Les deux derniers mots *ضرب مشهد* occupent le milieu de la pièce, qui aura été frappée vers l'année 916, où Ismaïl fit la conquête du Khoracân. Elle a été citée par M. de Fræhn dans sa Description du ci-devant cabinet Fûchs, n° xxxiii B; mais on n'en trouve pas le moindre vestige dans le catalogue de M. Erdmann.

L'autre monnaie du châh Ismaïl I^{er} fait partie de la belle collection appartenant à l'Institut oriental de Saint-Petersbourg. Elle a été frappée en 928, comme l'indique la petite *aire* de l'effigie, autour de laquelle on voit encore conservés les mots suivants : العادل الكامل الوالي المظفر... شاه اسماعيل خان : le reste est effacé, et l'on ne peut plus lire qu'avec peine, au revers de la même monnaie, une partie du symbole des Chiïtes.

On peut conclure de cette description des monnaies du châh Ismaïl I^{er}, que celle du cabinet de Vienne qui est citée dans le Répertoire d'Eichhorn, section xi, page 37, et section xviii, page 78, dont Reiske n'a eu qu'une empreinte sous les yeux, pro-

venait également de ce châh et non de l'Il-khân Abou-Saïd. Reiske a lu سعيد au lieu de اسمعيل, et le mot ابو que l'on trouve dans son explication, sera probablement le commencement des mots ابو المظفر. M. de Fræhn ne s'en était pas encore aperçu lorsqu'il rédigea son Commentaire sur les monnaies des Il-khân, dont il faut retrancher le n° 206. Afin que l'on ne soit pas choqué de rencontrer sur cette pièce des titres inusités sur les monnaies postérieures des Széfides, il sera à propos de rappeler ici la grande médaille figurée dans le Mus. cuf. Borgian. d'Adler (tome I^{er}, planche VIII), dont la légende a été donnée d'une manière très-incomplète par ce savant (*loc. cit.* page 92) et par Tychsen (Introd. page 195), et d'en citer la teneur, telle qu'elle doit être lue :

السلطان العادل الكامل الهادي الوالي ابو المظفر
السلطان بن السلطان الحسيني الموسوي الصفوي حسين
شاه سلطان بهادر خان خلد الله ملكه وسلطانه ضرب
اصفهان ١١٣٧

Revenons à l'analyse du travail de M. Erdmann.

La formule si connue على ولي الله est encore toujours inexactement traduite par les mots « Aly vicarius Dei; » il en est de même des mots بنده شاه ولايت, qui sont rendus par « Servus regis vicariatus » (qu'il eût fallu du moins compléter en y ajoutant l'épithète de « divini »). Il y a déjà plusieurs

années que M. le baron Silvestre de Sacy a démontré, dans le Nouveau Journal asiatique, que cette version est inadmissible.

Nous croyons de notre devoir de faire remarquer que la manière dont l'éditeur construit, la plupart du temps, cette dernière formule, en en faisant une *annexion* ou *apposition renversée* اصافت مقلوب, est entièrement contraire au génie de la langue persane, comme par exemple page 683, etc., où il lit شاه ولايت بنده, tandis que la grammaire exige بنده شاه ولايت.

Pour prouver la répugnance que témoigne M. Erdmann à avouer qu'il a tiré profit du travail de ses devanciers, je citerai les traductions des légendes page 675, n° 7; page 696, n° 74, et page 721, n° 169. Nous avons déjà passé les deux premières en revue dans l'analyse de la monographie de M. de Fræhn, dont elles forment les nos 462 et 468. Quant à la dernière, qui est ainsi conçue :

شد آفتاب و ماه زر و سيم در جهان
از سکه امام بحق صاحب زمان

Le soleil et la lune de l'or et de l'argent ont circulé dans le monde, grâce au poinçon du véritable imâm, souverain maître de son siècle.

Elle figure dans la *Recensio* de M. de Fræhn, page 498, et se compose de deux hémistiches persans dont le mètre est مفعول فاعلات مفاعيل فاعلات :

-- 0 1 - 0 - 0 1 0 - 0 1 0 - 0 -

Page 677.

Souleïman régna jusqu'à la fin de 1105, et non jusqu'en 1094, comme l'avance M. Erdmann.

La légende de cette monnaie, citée *Becensio*, page 466, n° 30, doit être ainsi conçue

بهر تحصيل رضای مقتدای انس و جان
سکه بر زرزد سلیمان اخر شاه زمان

Pour se concilier la grâce du coryphée des hommes et des génies, Souleïman, dernier monarque de notre siècle, frappa l'or de son poinçon.

Le poète, par suite de l'analogie du nom de Soleïman avec celui de Salomon, fils de David, fait allusion à l'empire que ce dernier exerçait également sur les hommes et les génies, d'après la légende des Orientaux.

En lisant, comme l'a fait M. de Fræhn, سليمان, le mètre du second hémistiche serait tronqué, car cette légende doit former un vers persan composé de deux hémistiches dont chacun a pour mesure فاعلاتن فاعلاتن فاعلاتن :

- - - | - - - | - - - | - - -

Page 680.

Houcèin, successeur de Souleïman, n'a donc commencé à régner qu'en 1105 (1694-1695).

La légende des monnaies de ce souverain, que M. de Fræhn a lue

کشت صاحب سکه زتوفیق ربّ المشرقی

در جهان کلب امیر المومنین سلطان^۱

a été exactement rendue par ces mots :

Secundante utriusque orientis domino, pecuniæ signanda:
jus adeptus est in mundo canis (seu canis liminis) emiri fide-
lium (Alyi fil. Abi-Talib), sulthanus Hussein.

Je pense que pour régulariser le mètre de ce vers persan, dont chaque hémistiche a la même mesure que les deux précédents, il faudrait lire :

کشت صاحب سکه زتوفیق ربّ المشرقی

کلب درگاه امیر المومنین سلطان حسین

Page 686, n° 33 et 34.

Cette monnaie de l'ancien cabinet Fuchs ne date positivement pas de l'année 1131, mais de 1130. M. Erdmann a pris pour le chiffre ۱ la lettre ۱ du mot نَجْوَان, car cette monnaie porte ۱۱۳ نَجْوَان (conf. *Recensio*, page 482, n° 124).

Page 690.

On ne saurait concevoir comment M. Erdmann a pu ranger sous la rubrique *Numi Oweisidarum*, les monnaies des deux princes Szérides Thahmasp II et Abbas III. Elles auraient dû plutôt être classées au nombre des monnaies de Nadir-châh, puisque

^۱ Ou درگاه.

^۲ Ajoutez حسین.

les deux princes susdits régnèrent sous son protectorat.

Page 695, n° 74.

Ce numéro faisait aussi partie du ci-devant cabinet de M. Fuchs.

Page 697, n° 77 et 78.

L'explication de la légende de ces deux monnaies donnée avec tant d'assurance par l'éditeur semblerait prouver qu'il n'a pas une idée exacte du génie de la langue persane ni de sa prosodie, car cette légende ne pourrait jamais être conçue en termes aussi amphigouriques que les suivants :

سکه جو ریس الطاب شعار
شد شاه اشرف چهار یار

que M. Erdmann, sans hésiter, rend en latin par :

Typis, tanquam boni principis nota, evasit schahi Aschrafi tetras (?!).

Cette manière d'accoupler ensemble des mots persans et arabes est opposée au génie de la grammaire persane. Je n'ai vu figurer dans aucun auteur de cette nation une épithète telle que الطاب شعار, composée de deux substantifs arabes dont le premier est précédé de l'article ال. De plus l'apposition ou *annexion inverse* (اضافت مقلوب) شاه اشرف چهار (اضافت مقلوب) چهار یار est un véritable barbarisme : il eût fallu چهار

يارشاه اشرف; et, dans ce cas, le verbe شد, ayant pour sujet un nom d'êtres animés et doués de raison, aurait dû être au pluriel : il eût par conséquent fallu شدند. Je puis donc affirmer que cette légende des n^o 77 et 78 n'a pas pu être déchiffrée par M. Erdmann, qui, au lieu d'avouer franchement son impuissance, a préféré nous donner une explication empirique qui répugne à la grammaire et à la prosodie, puisqu'un vers tel que cette prétendue légende ne saurait appartenir à aucun des mètres persans. N'ayant jamais eu sous les yeux la monnaie dont il est question, je n'oserais me hasarder à en donner ici l'explication.

Page 699, n^o 89.

Ce numéro est le même qui a été cité dans la Monographie susmentionnée de M. de Fræhn, page 68, n^o 472 ; il ne date nullement de l'année 1141, mais de 1161. Cet anachronisme provient de ce que M. Erdmann a fréquemment confondu dans son Catalogue le chiffre couché ۶ (6) avec le nombre ۴ (4). M. de Fræhn (*loc. cit.*) a attribué cette monnaie, ainsi qu'une autre dont il sera question plus bas, à Aly-Qouly-khân, petit-fils de Nadir, qui, à l'époque de son avènement, prit le titre de *Adil-châh*, et qui jusqu'ici était entièrement inconnu dans la numismatique orientale. L'allusion implicite au nom d'Aly, qui distingue ces monnaies, pourrait être considérée comme une preuve à l'appui de cette opinion. (Voyez la brochure de M. de

Fræhn sur la collection de monnaies provenant, du tribut payé par la Perse à la Russie, section des princes zèndides.) M. Erdmann avance, au contraire, que ces monnaies ont été frappées *nomine Thamaspi Sefevideæ*, et en traduit inexactement la légende, *يا علي بن موسى الرضا*, par les mots, « O Ali, « *filius Musæ Ridsæ!* » qui renferment en outre un barbarisme latin, puisque le vocatif de *filius* est *fili*. Il est vraiment surprenant qu'un orientaliste aussi instruit que M. Erdmann ait attribué l'épithète de *رضا Riza* à *Mouça*, et qu'il ne se soit point rappelé qu'elle appartient, de notoriété publique, au huitième imâm Aly, tandis que celle de son père *Mouça* était *الكاظم el-Kâzim* (le patient).

Page 704, n° 110.

On ne peut pas trop concevoir comment cette monnaie d'un Abbas (probablement Abbas I^{er}) s'est glissée dans le nombre de celles d'Abbas II.

Pages 706 et 708.

Notre auteur a chaque fois omis l'adjectif ordinal *ثالث* « troisième » après le nom d'Abbas, quoiqu'il se trouve sur toutes les monnaies que Nâdir a fait frapper au nom de l'enfant royal nommé Abbâs III. (Voyez les Monnaies de la Horde d'or, planche XVII, n° 24, qui correspond au n° 119, page 707 de M. Erdmann.) Il est aussi singulier qu'il écrive *secundus Sahib Kiran* au lieu de *alter Sa-*

hib kiran, comme l'exigerait le sens. D'ailleurs, si M. Erdmann s'était donné la peine de scander le vers persan dont se compose la légende, il se serait facilement aperçu que l'omission de l'adjectif **ثالث** rend incomplet le mètre du second hémistiche

ظل حق عباس (ثالث) ثاني صاحبقران

qui est composé de trois **فاعلاتن** (- - -) suivis d'un **فاعلات** (- - -).

Page 708, n° 122.

Cette monnaie, comme l'avance M. Erdmann, doit avoir été frappée en 1149 (*sic*) par Abbas III, ce qui serait un véritable anachronisme, puisque l'on sait que cet enfant couronné mourut au commencement de l'année 1736 de J. C., et par conséquent dans la seconde moitié de l'année 1148 de l'hégire. En examinant attentivement l'empreinte de cette monnaie, qui faisait partie de l'ancien cabinet Potot, et que M. de Fréhn a conservée dans ses papiers, il est facile de se convaincre qu'elle ne date positivement d'aucune autre année que de l'an 1145. Le graveur du poinçon, en ayant orné la légende de traits fins et entrelacés qui se prolongent en serpentant entre les lettres, un de ces traits se trouve tellement en contact avec la partie inférieure du chiffre ٥ (5), qu'il a presque donné à celui-ci la forme d'un ٩ (9).

Page 707, n° 121.

La légende de cette monnaie, que M. Erdmann a copiée mot à mot d'après la Monographie de M. de Fræhn (*Ueber die Münzen der goldnen Horde*, page 67, n° 465 et 466), doit être conçue en ces termes :

از خراسان سکه بر زرشده بتوفيق خدا

نصرت و امداد شاه دين على موسى رضا

Elle forme deux hémistiches, dont chacun a pour mètre trois فاعلاتن (- - -) suivis d'un فاعلن (- - -) : on ne pourrait donc lire :

سکه بر زرشده از خراسان بتوفيق خدا

ce qui serait entièrement contraire aux règles de la prosodie.

Page 709.

La rubrique des monnaies provenant des princes Afcharides prouve que M. Erdmann a prolongé l'existence et le règne de Nâdir-châh jusqu'en 1162 (1748-1749), tandis qu'il est généralement connu que ce souverain fut assassiné dans le sixième mois de l'année 1160 de l'hégire, c'est-à-dire dans le courant de juin 1747. Nous pouvons citer, à cet égard, le témoignage de plusieurs historiens orientaux qui jouissent d'une juste célébrité, tels que Mèhdy-khân, Abd-ou'l Kérîm, Izzy et celui de divers auteurs européens tout aussi dignes de foi, tels que Hanway, Lerch et d'autres contemporains.

Le premier hémistiché du vers qui sert de légende à la monnaie n° 124 est conçu en ces termes :

سکه بر زر کرد نام سلطنت را در جهان

que M. Erdmann traduit par ces mots :

Typus in numo famam comparat orbis tetrarum sultanatui.

tandis qu'il fallait les rendre par :

Typus in auro famam comparavit in mundo sultanatui.

Page 709.

Dans sa précédente description du cabinet numismatique de l'Université de Casan, l'éditeur, au lieu de la légende بتاریخ الخیر فیما وقع, n'a pas hésité à lire الخیر بیار فیما وقع, en *colloquant* l'impératif persan بیار, *affer*, au milieu d'une phrase tout à fait arabe. C'est pour cette raison qu'il a rendu cette légende chronogrammatique par les mots : « *Bonum affer quolibet statu (!)*, » tandis que cette version est entièrement antipathique au génie des deux langues.

Page 715, n° 152.

A en croire M. Erdmann, cette monnaie, provenant de Nâdir, daterait de l'an 1161 (!), tandis que nous venons de prouver que cette date doit être inexacte. N'ayant jamais vu cette pièce, qui fait partie de l'ancien fonds de l'Université de Casan, il nous est impossible de ramener cette donnée à sa juste valeur.

Page 716, n^o 157 et 158.

On voit encore figurer sous ces deux numéros une monnaie de Tébriç qui date de 1161, et que M. Erdmann attribue également à Nâdir. Outre cet anachronisme, il y a commis une autre erreur tout aussi grave, car il n'a pas remarqué que ces pièces portent des légendes diamétralement opposées aux dogmes de la secte sunnite, à laquelle appartenait Nâdir. On y voit d'un côté le symbole des Chiïtes et au rebord les noms des douze imâms. De l'autre côté on voit une légende en l'honneur du huitième imâm Aly-Riza, qui jouit d'une grande vénération chez les Chiïtes. Celle-ci est lue d'une manière très-incomplète et n'a point été traduite par M. Erdmann, parce qu'elle n'avait jamais été déchiffrée ni expliquée par ses devanciers.

Ayant été, de mon côté, assez heureux pour trouver au Musée asiatique de l'Académie de Saint-Petersbourg (sous le n^o 205 B), un exemplaire assez lisible de cette monnaie, qui a exercé la sagacité de plusieurs numismates célèbres, tels que le savant Tychsen, de Gœttingen (*Museum Gœtting. comm.* III, p. 39, n^o 40; *De numis Hisp.* p. 103), celui de Rostock (Introduct. p. 245; Addit. p. 69), M. de Fræhn (*Numophil. Potot. or.* page 72, n^o 44) et M. le baron Silvestre de Sacy (Millin, *Magasin encyclopédique*, tome II, page), je me fais un vrai plaisir d'en donner ici la vraie teneur, qui forme un vers persan ainsi conçu :

زفیض حضرت باری و سروی دست قضا

رواج یافت بنر سکه امام رضا

Par la grâce de la majesté divine, et la libéralité de la main de la Providence, le coin de l'imâm Riza a eu cours sur l'or.

M. le baron de Sacy (*loc. cit.*) nous donne le texte du second hémistiche de cette légende, au sujet de laquelle il s'énonce en ces termes : « Quoique, le coin étant plus grand que la pièce, une partie des mots soit mutilée, en sorte qu'on ne puisse les lire, nous croyons y reconnaître un distique rimé, dont nous lisons ce qui suit :

« meïmenèt paï we sèr. — Réwâdj iâft
« siccahi imam rizâ bezèr.

« Le second vers signifie : La monnaie de l'imâm Riza, en or, a eu cours. »

Le mètre de chacun des deux hémistiches de ce vers, qui riment entre eux, comme tous ceux des monnaies précédentes, se compose des quatre pieds

مفاعلتن مفاعلتن مفاعلتن مفاعلتن

و-و- | و-و- | و-و- | و-و-

Il est généralement connu, et M. Erdmann ne saurait l'ignorer, que Nâdir-châh introduisit le sunnitisme en Perse comme religion de l'état, au lieu du chiïtisme qui y domina jusqu'à lui. (Voyez Malcolm, tome II, pages 63 et suiv.) On ne voit donc sur les monnaies rien de semblable aux légendes que nous venons de citer. Celle dont il est ici ques-

tion a été frappée un an après la mort de Nâdir, et date d'une époque où le trône de Perse n'avait pas encore trouvé de maître assez puissant pour s'y maintenir, et où divers prétendants cherchaient à faire valoir leurs droits à la royauté. Adil-châh, petit-fils de Nâdir, s'était fait reconnaître dans le Kho-racan comme successeur de son aïeul, mais il fut bientôt soumis par son frère Ibrahîm, qui lui fit crever les yeux et qui se fit proclamer roi de Perse à Tébriz, dans le dernier mois de l'année 1161 (novembre 1748), après avoir également battu et mis en fuite le puissant émir Arslân, qui s'était rendu maître de la province d'Azèrbèïdjan. L'Académie de Saint-Pétersbourg possède une monnaie de la même année et frappée dans la même ville, qui porte le nom dudit Ibrahîm-châh. Comme il n'en est pas de même de celle dont il est ici question, elle pourrait provenir du susdit émir Arslân, à l'époque où il balançait encore entre Adil-châh et Ibrahîm, et ne s'était prononcé pour aucun de ces deux concurrents.

Page 717.

Quant aux monnaies citées à cette page, et qui portent les millésimes 1172, 1173 et le nom de Nâdir, consultez Marsden, page 486, et le commentaire de M. de Fræhn *De Il-chanorum numis*, page 555.

La légende de cette monnaie ne saurait être lue telle que nous la transmet M. Erdmann, qui la reproduit en ces termes :

سکه کشت بتوفیق حق بر سیم
با نام (ردن) شاه ابراهیم

et la traduit comme il suit :

Typus factus est, secundante Deo, in argento — nomine *secundi a rege* (?!) schahi Ibrahim.

Le mot ردن, que le numismate de Casan a rendu par *secundus a rege* sur l'autorité du dictionnaire de Meninsky, étant presque inusité dans ce sens en persan, ne se trouve certainement pas sur cette monnaie, car il ne fournirait nullement le mètre. N'ayant jamais eu sous les yeux la pièce dont il est ici question, je ne puis émettre qu'une opinion conjecturale sur la teneur de cette légende, qui, probablement, porte راج « courant » au lieu de ردن, et qui pourrait se lire comme il suit :

کشت راج بتوفیق حق بر سیم
(sic) سکه با نام شاه ابراهیم

Par la grâce de Dieu, le poinçon, au nom du chah Ibrahim (sic) a pris cours (est devenu courant) sur l'argent.

Ce qui fournirait deux hémistiches rimés dont la

mesure serait, pour le premier, *فاعلاتن مفاعيلن*, et pour le second, *فاعلاتن مفاعيلن فعلان*, *فاعلات*.

Il est à remarquer qu'une monnaie de l'Académie impériale des sciences, frappée à Tebrîz dans la même année par le même Ibrahim, porte une légende toute différente (voyez *Recensio*, page 496. n° 205), mais le nom d'Ibrahim y est également écrit *ابراهيم*, avec deux ا, au lieu de *ابرهيم*, avec un seul.

Page 719, n° 163.

Adil-châh fut assassiné en 1161 et ne put se soutenir sur le trône que pendant neuf mois, car son avènement datait du sixième mois de l'année 1160 (juin 1747). Il en résulte déjà que toutes les monnaies qui lui sont attribuées par M. Erdmann (page 719 et suiv.), à commencer du n° 163, ne sauraient provenir de ce prince, puisqu'elles portent des millésimes bien postérieurs à l'année de sa mort, c'est-à-dire 1166 à 1172. Quant à la première (n° 163), nous ferons encore remarquer qu'elle ne date positivement pas de l'année 1164, mais de 1166, à en juger par l'empreinte en ichthyocolle qu'en a prise M. de Fræhn sur l'exemplaire du ci-devant cabinet Potot. M. Erdmann a encore confondu cette fois le chiffre ٦6 avec un ٤4, et l'illustre académicien de Saint-Pétersbourg pense que cette monnaie provient du prince Afchâr Châh-Rokh, vassal des Széfides, et non d'Adil-châh.

Page 719, n° 166.

Il ne sera pas superflu de faire observer, à l'occasion de cette monnaie frappée à Tiflis en 1166 (1752 de J. C.), qui, comme nous l'avons déjà remarqué, est attribuée à faux par M. Erdmann à Adil-châh, mort en 1161, que, à dater du xvii^e siècle, les rois de Géorgie pourraient à la vérité être considérés comme des vassaux du royaume de Perse, et que par conséquent les monnaies frappées à Tiflis peuvent à la rigueur être rangées au nombre des monnaies persanes; mais en adoptant un pareil système, on n'a nullement égard à l'ordre de succession des souverains géorgiens qui, cependant, est généralement observé. On ne fait pas non plus attention que, par exemple, les monnaies en cuivre de Théimouratz, qui datent de la même année 1166, où a été frappée celle ci-dessus mentionnée, portent en outre l'empréinte du nom de ce prince en caractères géorgiens. Mais à dater du 24 juillet 1783, les souverains de cette nation cessèrent d'être les vassaux du châh de Perse, puisque ce fut à cette époque qu'Héraclius (Irakli) se plaça sous le protectorat de la Russie. Il en résulte par conséquent que toutes les monnaies frappées à Tiflis depuis 1786 jusqu'en 1798 et analysées par M. Erdmann (page 725 et suiv., n° 182 et suiv.), ont été fort mal à propos rangées par ce numismate au nombre des monnaies persanes.

Page 732, n° 221.

Bien plus, on voit même figurer à la page 732, n° 221 de son ouvrage, une monnaie frappée à Tiflis en 1809, qu'il attribue sans raison à Feth-Aly-châh, tandis que la Géorgie fut déjà proclamée province russe en 1801.

Page 720, n° 167.

Ce numéro est, au dire de M. Erdmann, une monnaie de Qazwîn, frappée en 1167 et provenant d'Adil-châh. Ici l'éditeur s'est non-seulement mépris sur l'époque où a régné ce prince, mais encore sur le millésime de cette monnaie, qui date de 1160, et qui est citée dans la Monographie de M. de Fræhn sur les monnaies de la Horde d'or (p. 68, n° 471, planche XVII, n° 40).

Page 721, n° 169 et 170.

Ces numéros auraient dû être cités comme des monnaies frappées par Ismaïl sous le protectorat de Kérîm, puisque le premier de ces princes ne fut, comme on le sait, entièrement déposé par ce dernier que dans les derniers six mois de l'année 1176 (1762-1763). (Cf. *Recensio*, p. 498, n° 209.)

Page 724, n° 180.

Cette monnaie, frappée à Tiflis en 1194 (1780), est mal à propos attribuée par M. Erdmann à Kérîm-

khân, déjà décédé dans le second mois de l'année 1193 (1791 [!]).

Page 725, n° 182 et 183.

Voyez au sujet de ces deux monnaies l'observation que nous avons déjà faite à la page 719, pour le n° 166.

Page 726.

Le nom de Luthf-Aly-khân aura été omis avant le n° 186, car Szâdiq-khân, dont il est question à la page précédente, périt en 1203 (1788-1789). Il n'est cependant pas à présumer non plus que cette monnaie ait été frappée au nom de Luthf-Aly-khân, car les circonstances politiques ne le permettaient pas à cette époque.

Page 726, n° 187.

Cette monnaie ne date certainement pas de 1204, mais de 1206. Nous avons déjà fait observer itérativement que M. Erdmann a presque toujours confondu le chiffre ٦ (6) avec un ٤ (4). Cette pièce ne provient pas non plus de la dynastie zènde, mais de celle des Qatchârs, car la légende jaculatoire يا محمد « ô Mohammed! », qui figure au revers, prouve qu'elle a été frappée par Agha-Mohammed pendant sa lutte avec Luthf-Aly. (Voyez la Dissertation de M. de Fræhn sur la collection des monnaies provenant de la contribution de guerre payée par la Perse à la Russie.)

Ce serait, selon M. Erdmann, une monnaie d'Agha-Mohammed frappée à Tehrân en 1209 (!), mais il paraît ne pas avoir remarqué les mots **یا محمد** qui figurent sur presque toutes les monnaies de ce prince Qatchâr, et qui font allusion à son nom. Au dire du même numismate, la légende de l'effigie est conçue en ces termes :

شد بر زر و سیم مالشان
سکه صاحب الزمان یا سید

qu'il traduit bien amphigouriquement par :

In auro et argento *divitiæ dignum locum* occupavit typus domini temporis. *O domine!*

On est d'abord étonné de trouver dans cette légende latine un barbarisme tel que *divitiæ*, au génitif singulier, au lieu de *divitiarum* au pluriel, ou plutôt au lieu de *divitiis* à l'ablatif, comme l'exigerait l'adjectif *dignus*. De plus on ne conçoit pas trop le sens que le traducteur a voulu tirer de ces mots accouplés l'un à l'autre. On voit clairement qu'il a lu **مالشان** au lieu de **را نشان**, et qu'il a considéré ce mot *imaginaire* comme un adjectif persan composé des substantifs arabes **مال**, richesses, et **شان**, rang, auquel il donne la signification de *divitiæ dignum locum occupans*. Quant au verbe persan **باشد**, qui forme la rime du second hémistiche, il le remplace

par **يا سيد**, tandis qu'il omet entièrement le même verbe à la fin du premier hémistiche.

La légende est probablement conçue en ces termes :

تا زر وسیمرا نشان باشد
سکه صاحب الزمان باشد

Le poinçon du maître du temps subsistera tant que l'or et l'argent porteront une empreinte.

Il serait cependant possible qu'il fût ici question d'une monnaie du prince Avghân Azâd-khân, qui avait pour légende le vers :

تا زر وسیم در جهان باشد
سکه صاحب الزمان باشد

Dans ce cas, il pourrait se faire que, au lieu du millésime ۱۲۰۹ (1209), qui est la leçon de M. Erdmann, il fallût lire ۱۱۶۹ (1169, 1755 de J. C.). (Cf. *Recensio*, page 497, n^{os} 206 et 207.)

Page 727, n^o 197.

Ce n'est pas une monnaie courante. (Voyez la Dissertation de M. de Fræhn sur la collection formée de différentes monnaies provenant de la contribution de guerre payée par la Perse à la Russie.)

La légende porte la profession de foi chiïte :

لا اله الا الله ، محمد رسول الله ، علي ولي الله

Il en est de même des n^{os} 198 à 200.

Page 733, n° 226.

Ce numéro est considéré par M. Erdmann comme une monnaie de Fath-Aly-châh frappée en 1225 (1810) à Chamâkhy, شماخي, tandis que le Chirwân était déjà incorporé à la Russie en 1805. Au lieu de ۱۱۲۰ (1225), il faut peut-être lire ۱۲۰۵ (1205, 1790-1791 de J. C.). La même observation s'applique aux n° 229 et 232, pages 734 et 735.

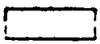
Page 734, n° 227.

Cette monnaie de cuivre, à en croire M. Erdmann, a été frappée à Balkh en 1225 (1810), mais il n'a pas su en déchiffrer l'inscription. Si cette pièce était réellement de Balkh, et avait été frappée dans l'année susmentionnée, M. Erdmann se tromperait en la considérant comme une monnaie persane de Fath-Aly-châh. Balkh était déjà, à cette époque, une province de l'Afghanistân où régnait, en 1808, Qilidj-Aly-big, qui reconnaissait la suzeraineté des rois de Qaboul, quoiqu'il pût être, de fait, regardé comme un prince indépendant.

Cette monnaie, ainsi que les suivantes, n° 230, 231, 238, 243 et 244, nous mettent à même de juger du savoir-faire de M. Erdmann, lorsqu'il est livré à ses propres forces; car il a laissé bien des choses à déchiffrer dans les légendes de ces monnaies, pour lesquelles il n'a pas pu consulter le travail de ses devanciers. Il est à présumer que les

n^{os} 230 et 231 portent les mots : ضرب تبریز ۱۲۲۷
 « Monnaie frappée à Tébrîz en 1227. »

Page 736, n^o 239.

Ce numéro a été rangé avec raison au nombre des monnaies afghânes, comme l'avait fait M. de Fræhn dans sa Monographie *Ueber die Münzen der Goldnen Horde*, page 70, n^o 484; mais l'exemplaire du ci-devant cabinet Fusch date de ۱۲۲۶ (1226) et non de ۱۲۲۹ (1229). (Voy. la planche XVII, n^o 50.) Ce que M. Erdmann a rendu, au revers de cette monnaie, par س, et qu'il a pris vraisemblablement pour un mot inconnu, n'est autre chose que le bas du petit cartouche , qui entoure le mot هرات. (Voyez la planche.)

Page 738, n^o 245.

Ce numéro est cité comme une monnaie de cuivre (*æreus*) frappée dans la ville de *Thamicé*, طميسه (sic) à *Hamadân* en 1235. Non-seulement le mot *æreus* a été substitué ici à l'adjectif *aureus*, ce qui peut être compté au nombre des mille et une fautes d'impression dont fourmille cet ouvrage, mais encore le millésime ۱۲۳۵ (1235) a été très-probablement substitué à ۱۲۳۹ (1239) comme le pense M. de Fræhn, qui a eu l'occasion d'examiner cette pièce de monnaie, provenant de la contribution de guerre payée par la Perse à la Russie. Il est d'ailleurs difficile de comprendre comment elle au-

rait pu être frappée dans la ville de *طاميسه* *Thamícé* à *Hamadân*, puisque *Thamícé* ou *طاميس* *Thamís* n'est pas plus située à *Hamadân* que près de *Hamadân* : elle n'appartient même pas à l'Iraq persique comme cette dernière, mais au Thabèristân, où il faut la chercher sur les limites du Djordjân. L'auteur a lu ici *طاميسه* au lieu de *طيبه*, la bonne; car *بلده* *طيبه*, la bonne ville, est l'épithète que l'on donne à *Hamadân* (l'antique Ecbatane), sous la dynastie régnante. (Voyez la Dissertation de M. de Fræhn sur les monnaies provenant de la contribution de guerre de la Perse, page 11.)

Je terminerai cette analyse du Catalogue de M. Erdmann en la faisant suivre de mes conjectures sur la teneur des deux légendes mutilées des monnaies n^{os} 2, 9 et 10, provenant des châh széfides Thahmasp I^{er} et Szèfy I^{er} (*Recensio*, pages 459, 462 et 463).

La première pourrait être conçue en ces termes :

طالب علو غلام عـلـوى
شاه طهماسب الحسينى الصفوى

Le roi széfide Thahmasp, descendant de Houçèïn, qui ambitionne la gloire d'un serviteur d'Aly.

Quant à la seconde de ces deux légendes, ce pourrait être le vers suivant :

هست از جان شه صفى الصفوى
طالب علو غلام عـلـوى

Le châh Széfy, le széfide, ambitionne du fond de l'âme la gloire d'un serviteur d'Aly.

L'une et l'autre de ces deux légendes formerait un vers persan composé de deux hémistiches rimant entre eux, dont la mesure serait de deux فاعلاتن (-و--), suivis d'un فعلى (-و-).

Le poète, en employant l'adjectif verbal طالب, *briguant, ambitionnant*, et le substantif عَلُو, *gloire*, a probablement fait un jeu de mots avec le nom de على, *Aly*, fils de ابوطالب, *Abou-Thâlib* (gendre de Mahomet), et l'adjectif relatif علوى *Alide*.

Des œuvres de M. Erdmann je passerai aux productions plus modestes de M. de Boldūref, professeur ordinaire de langues orientales à l'Université impériale de Moscou.

Cet orientaliste, qui, en 1811 et 1812, avait fréquenté avec succès les cours d'arabe et de persan de l'École spéciale des langues orientales vivantes, près la Bibliothèque impériale de Paris, renonça pendant quelque temps à ce genre d'études pour se vouer à l'enseignement public de l'histoire et à l'éducation de la jeunesse; mais il les reprit bientôt avec ardeur, et prit à tâche de justifier la confiance du gouvernement en publiant, à l'usage de la jeunesse russe, des livres élémentaires qui lui évitent aujourd'hui les dépenses assez considérables qu'entraînait pour elle l'acquisition des ou-

vrages orientaux qu'elle tirait de l'étranger. Il livra donc à la presse en 1832 une chrestomathie arabe intitulée **Новая арабская Христоматія, изданная Алексѣемъ Болдыревемъ, профессоромъ восточныхъ языковъ при императорскомъ Московскомъ Университетѣ. Москва, въ Университетской типографіи: 1832**; ce qui signifie « *Nouvelle Chrestomathie arabe, publiée par Alexis « BOLDUREF, professeur de langues orientales à l'Université impériale de Moscou. De l'imprimerie universitaire, 1832.* » Le caractère employé à l'impression de cette chrestomathie, qui forme un volume in-8°, est celui dont feu M. Langlès a fait graver les poinçons par Molé le jeune.

Toutes les pièces dont se compose le choix fait par M. de Boldüref sont tirées d'ouvrages déjà imprimés, tels que la Chrestomathie de M. le baron Silvestre de Sacy, celle de M. Kosegarten; Les oiseaux et les fleurs, de M. Garcin de Tassy; l'édition des Séances de Harîry, dont nous sommes également redevables à M. le baron de Sacy; le Hamaca publié par M. le professeur Freytag; les Mille et une Nuits, etc. etc.

M. Boldüref eût dû se faire un devoir de rendre à César ce qui appartient à César, en citant, dans sa table des matières, les noms des éditeurs auxquels il a emprunté les matériaux dont il a formé sa collection. Il eût pu même rendre un service signalé à la littérature arabe et faire un vrai cadeau aux orientalistes étrangers, s'il avait pris à tâche de pu-

blier des morceaux entièrement inédits, qu'il lui eût été facile de puiser dans la riche collection de manuscrits arabes que possède aujourd'hui le Musée asiatique de l'Académie de Saint-Petersbourg. Un voyage dans cette capitale entrepris pendant les vacances de juillet, et l'infatigable obligeance de M. de Fræhn, conservateur de ce dépôt, lui en eussent indubitablement fourni les moyens.

A la suite des pièces en vers que renferme la Chrestomathie de M. de Boldüref, il a inséré toutes les sept *Moallaqât* (poèmes suspendus dans le temple de la Mèkke), qu'il a encore publiées séparément en deux petits volumes in-12, dont le premier, contenant le texte arabe, est intitulé : *Древнія арабскія стихотворенія извѣстныя подѣ именимъ моаллакаты на арабскомъ языкѣ*, ou « *Anciennes poésies arabes connues sous le nom de Moallakat, en arabe.* » L'autre volume a pour titre : *Семь моаллакаты переведенныя иностранными ориенталистами (6 на латинскомъ и 1 на французскомъ)*, c'est-à-dire : « *Les sept moallaqât, traduites par des orientalistes étrangers (six en latin et une en français).* » M. de Boldüref eût pu enrichir sa littérature maternelle en essayant de traduire ces sept poèmes en russe : cette langue si belle, si riche et si flexible se serait facilement prêtée à une version aussi élégante que fidèle de ces sept poèmes lauréats des Arabes.

Il a jugé également inutile de joindre une traduction russe à sa Chrestomathie, mais il s'est engagé

dans sa préface à y suppléer par un vocabulaire arabe-russe qu'il doit avoir publié depuis que j'ai quitté la Russie, mais que je n'ai pas eu l'occasion de parcourir.

Je crois devoir faire observer que le texte de cette Chrestomathie, dont le premier mérite devrait être celui de la correction, offre souvent des fautes contre la grammaire, que l'éditeur aurait dû s'appliquer à corriger avec le plus grand soin, pour ne pas induire en erreur de jeunes débutants, qui se fient ordinairement à la fidélité des textes qui leur sont soumis par leurs professeurs. C'est ainsi qu'on lit, entre autres, à la page 71, sous la rubrique حكاية :

قيل إنَّ (sic) أنوشروان (sic) وضع المواید للناس في اليوم
نبروز (sic) وجلس ودخل وجوه مملكته الايوان فلما
فرغوا من الطعام جاؤوا (sic) بالشراب وأحضرت الفواكه
والمشموم في آنية من الذهب (sic) والغصّة

Ces quatre lignes offrent cinq fautes assez graves qu'il eût été facile de faire disparaître, et qui ne figurent pas dans l'errata. Il fallait lire قيل أن au lieu de قيل إنَّ (à la page 45, ligne 3, قيل est remplacé par فيل); أنوشروان et non أنوشروان, avec un djezma au lieu d'un fatha sur la finale ن. En place de يوم النبروز, il eût fallu lire يوم النبروز; enfin le verbe hamzé جاء fait à la troisième personne du

pluriel du préterit جاؤا ou جائوا , et non جايوا . Quant à الذهب , c'est une faute d'impression pour الذهب , avec un ب final. De pareilles erreurs doivent, comme je l'ai déjà dit, être évitées avec le plus grand soin dans un ouvrage élémentaire; car la première obligation d'un professeur est d'habituer ses élèves à la correction du style, et il ne doit, à leur début, mettre sous leurs yeux que des textes irréprochables sous ce rapport.

Le même reproche peut également s'adresser à M. de Boldūref pour le mauvais choix des morceaux en prose qu'il a placés au commencement de sa Nouvelle Chrestomathie persane, dont la première édition avait paru à Moscou en 1826, en deux volumes in-8°. La seconde, qui a été imprimée dans la même ville en 1833 et 1834, en trois volumes in-8°, dont le premier est consacré à la prose, le second à la poésie, et le troisième forme un vocabulaire persan-russe, a pour titre : Персидская Хрестоматія, составленная Алексѣемъ Болдыревымъ, ou « *Chrestomathie persane* « composée par Alexis BOLDUREF. » Les anecdotes ou historiettes qui se trouvent en tête de cet ouvrage élémentaire sont écrites d'un style excessivement négligé, et le dialecte persan dans lequel elles sont composées est plutôt celui de l'Hindoustân que l'idiome pur et élégant de l'Irân proprement dit. Je présume donc que ce sont les premiers essais de traduction persane de quelque fonctionnaire anglais, qui ont été revus par un khodja d'origine

indienne et non persane. On y remarque quantité d'expressions et de tournures de phrases vicieuses, de solécismes et même de barbarismes. On trouve, entre autres, à la première ligne de la première historiette حکایت, qui nous rappelle le jugement de Salomon, la phrase suivante : دو زن در طفلی منازعت میکردند, ce qui signifierait « Deux femmes se disputaient dans leur enfance, » tandis qu'il fallait écrire دو زن در خصوص (ou برای) طفلی منازعت میکردند « Deux femmes se disputaient au sujet d'un (ou pour un) enfant. » A la huitième ligne on lit طفل باو سیرد (au nominatif), au lieu de طفلرا (à l'accusatif). Je pourrais citer des centaines d'exemples de cette nature, si je ne craignais de fatiguer le lecteur.

Il en est de même des nombreuses fautes d'impression et de grammaire qui se rencontrent dans tout le corps de l'ouvrage, comme بدان, avec un *medd* ou signe de prolongation, au lieu de بدان; نیآورد pour نیاورد, sans *medd*, car la lettre ی de فی tient lieu du premier *hamza* ou *élif* de آورد, etc.

Au lieu des morceaux *rebattus* dont M. de Boldüref a composé sa Chrestomathie, qui ne peut être utile qu'aux jeunes Russes privés des moyens de se procurer d'autres livres d'étude plus corrects, ce professeur eût pu former une collection vraiment précieuse de morceaux historiques et de pièces diverses inédites qu'il eût été à même de puiser dans la riche et belle collection d'historiens et de poètes persans que possédait l'ancien dépôt d'Ardé-

bil, dont la Bibliothèque impériale publique de Saint-Petersbourg est redevable à la munificence de S. M. l'empereur Nicolas.

Quant au vocabulaire, qui forme la troisième partie de cette Chrestomathie, il est déparé par une quantité assez considérable de définitions erronées et de fautes de langue, qui en rendent l'usage assez chanceux pour les jeunes étudiants. C'est ainsi qu'à la page 2 M. de Boldüref range la préposition با, avec, au nombre de celles qui se joignent immédiatement à leur régime, et cite pour exemple با یکدیگر, en un seul mot (l'un avec l'autre), tandis qu'il fallait au contraire l'écrire با یکدیگر, en deux mots. Plus loin l'on trouve l'expression adverbiale چگونه (sic), comment (quo modo), au lieu de چگونه, ou plus régulièrement چه گونه, en deux mots. A la page 3, le mot نیافت, il ne trouva pas, est un composé de ن ne, pour نه (et non pas نی, comme l'avance M. de Boldüref), et de یافت, qui commence par la lettre ی. A la page 9, le mot احترام, que ce professeur rend par честь, почтение (honneur, respect), est un barbarisme arabe, qu'il faut remplacer par احترام, avec un م final. A la page 13, ligne 10, on trouve le prétendu verbe composé persan بی آرامی کردن, dans le sens de не имѣть спокойствія (ne point avoir de repos), tandis qu'on ne le rencontre chez aucun écrivain de cette nation. A la page 16 on lit, en un mot, ارمی, que M. de Boldüref rend par естѣли, si, tandis

qu'il faut lire *ار مى*, en deux mots, qui signifient, *ار*, si, et *مى*, moi, je, par conséquent *si je*; *ارمى* désigne l'Arménie.

Ce petit nombre d'exemples suffira pour démontrer que les jeunes orientalistes russes ne peuvent faire usage du vocabulaire de M. de Boldūref qu'avec la plus grande circonspection, ce qui diminue de beaucoup le véritable mérite qu'aurait eu ce professeur à frayer le chemin à ceux de ses compatriotes qui voudraient plus tard enrichir leur littérature d'un dictionnaire persan-russe et russe-persan.

Dans la même année 1834 M. de Grigorief, candidat de l'Université impériale de Saint-Petersbourg, que j'ai eu le plaisir de compter, pendant plusieurs années, au nombre de mes élèves les plus distingués, tant à ladite Université qu'à l'Institut oriental, publia une traduction russe de la neuvième section de l'Histoire universelle de Khaund-émîr intitulée *خلاصة الاخبار* ou *Crème des traditions*. Cet abrégé très-succinct de l'histoire des Mongols, dont la traduction forme un volume in-8° de viii et de 158 pages, dont 28 de notes, traite, d'après le système des historiens musulmans, des fastes de la nation mongole depuis Noé jusqu'à Tamerlan (Timour-i-Lenk). La version russe, intitulée : *Исторія Монголовъ отъ древнѣйшихъ временъ до Тамерлана* ou *Histoire des Mongols, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à Tamerlan*, a été faite

avec beaucoup d'exactitude et de fidélité sur une copie du manuscrit de cet ouvrage que possède le Musée asiatique de l'Académie, copie que j'en avais prise pour mon usage particulier, et que j'ai communiquée au jeune traducteur.

Il est à regretter que celui-ci n'ait pas pris à tâche de perfectionner son beau travail en consultant les autres manuscrits de Khaund-émîr et de son père Mir-Khaund, qui se trouvent non-seulement audit Musée, mais encore à la Bibliothèque impériale publique de Saint-Petersbourg. En comparant soigneusement la copie dont il a fait usage avec ces divers manuscrits, M. de Grigorief eût eu l'occasion de préciser la véritable orthographe de quantité de noms propres restés incertains : il eût pu en outre profiter, dans le même but, du beau travail de M. de Fræhn consigné dans le tome II de la vi^e série des Nouveaux Mémoires de l'Académie impériale des sciences, 6^e livraison, sous le titre : *De Il-chanorum seu Chulaguidarum numis Commentationes duæ*.

La première section de la traduction de M. de Grigorief traite de l'histoire des Mongols depuis Noé jusqu'à Tchinguiz-khân ; la seconde section s'étend depuis *Temoutchin*, surnommé Tchinguiz-khân, jusqu'au partage de ses états entre ses fils ; la troisième, que le traducteur nomme itérativement **внѣмѣ** (seconde), nous fait connaître les noms des souverains de la Grande-Horde (*Oulough-yourte*) ; la quatrième (ou troisième, **мѣмѣ**, d'après le traducteur) renferme une histoire abrégée de Djoutchy-

khân, fils de Tchinguiz, de ses enfants et de ses descendants, qui gouvernèrent la steppe de Qap tchaq (du *Kiptchak*, suivant l'orthographe de M. de Grigorief); la cinquième section (ou quatrième. четвертое, d'après le même traducteur), contient l'histoire de Houlâgou-khân, fils de Touly-khân, fils de Tchinguiz-khân, qui régna dans l'Irân; la sixième enfin est consacrée à l'histoire du règne de Djaghatâi-khan, de ses descendants et de sa famille dans les régions du Tourân.

Pour prouver le parti que M. de Grigorief eût pu tirer des deux savants commentaires de M. de Fræhn, s'il se fût appliqué à préciser l'orthographe des souverains mongols, je me bornerai à citer ici ceux de différents grands khâns et de plusieurs monarques houlagouïdes, dont l'histoire forme la cinquième (quatrième?) section de la traduction de ce jeune orientaliste :

Page 35. Угедай (Ouguédaï), اوكدای; lisez *Uguédaï* ou plutôt *Uguétâi* اوکتای.

Page 36. Гаюкѡ-ханѡ (Gaïouk-khân), كيونك خان; lisez, d'après l'orthographe mongole, *Gouïouk khân*.

Page 36. Менгу-каанѡ (Mèngou-qaân), منكو قان; lisez *Mèngou-qaân* ou *Möngké-qaân*.

Page 53. Никударѡ (Nikoudâr), نكودار; lisez *Tékoudâr* تكدودار (cf. Fræhn, *loc. cit.* p. 502 et 503).

Page 59. Кенджату (Kèndjâtou), كنجاتو; lisez *Gaïkhotou* كيجاتو (conf. *loc. cit.* page 506).

Page 61. Байду-ханѡ сынѡ Таргая (Baïdou-khân

fils de Torghaï); lisez *Baïdou* بايدو ou *Bèïdou* بيدو
fils de *Thouraghaï* طراغای.

Page 90. Эрикъ-буха (Ærigh-bouka); lisez *Arik-
böke* (*loc. cit.* page 533).

Page 97. Джеганъ-Тимуръ сынъ Алафиренка
(Djéhân-Timour, fils d'Alafirènk), جهانتمور بن
الافرنك; lisez *Djéhan Timour, fils d'Alafrèng* (*loc. cit.*
page 540), etc. etc.

Dans sa note 68 (page 147), M. de Grigorief
explique le mot ايلخان *Il-khân*, en disant que c'était
le titre que prenaient les souverains persans de la
dynastie mongole dont Houlagou fut le fondateur.
Il ne s'est point appliqué à analyser ce titre, qui,
d'après l'opinion que j'ai émise à la note 71 de ma
Relation de l'expédition de Tamerlân contre Toqta-
mich-khân (*Nouveaux Mémoires de l'Académie impé-
riale des sciences de Saint-Petersbourg*, vi^e série, t. III,
pages 163 et 164), doit avoir le sens de *khân vassal*
ou *hommager* (ايل) du khân de la Grande-Horde,
car l'adjectif ture ايل signifie *soumis, obéissant*.

Je me fais aussi un vrai plaisir de citer ici un
opuscule persan publié en 1835 à Helsingfors, en
Finlande, par le docteur en philosophie Gabriel
Geitlin, professeur adjoint honoraire à l'Université
impériale alexandrénne de cette ville, que j'ai eu
la satisfaction de compter également, pendant quel-
ques mois, au nombre de mes auditeurs à l'Institut
oriental. Ce studieux et intéressant orientaliste a

su profiter du court espace de temps qu'il a fréquenté mes cours pour se mettre en état de comprendre avec assez de facilité tous les ouvrages persans qu'il était dans le cas de consulter. L'opuscule susmentionné, imprimé chez Frenkel à Helsingfors, en un petit volume in-12, se compose de 24 (24) pages de texte et de 56 de traduction et de notes. Il a pour titre : *Specimen academicum, Pend-nâmeh, sive librum consiliorum scheich Muslih-eddin Saadi Schirasiensis, persicè, interpretatione latîna notisque illustratum sistens, quod venia amplissimæ facultatis philosophicæ ad imperialem Universitatem Alexandream in Fennia, P. P. Gabriel Geitlin, phil. doctor. Respondente Johanne Zacharia Lange, sacellano Helsingfortiensi. Pars prima et secunda. In auditorio phil. die 10 junii 1835 h. a. m. c. Helsingfortiæ, ex officina typographica Frenkelliana.*

Le sujet qu'a traité le jeune professeur est, comme on le voit, le *Pend-nâmeh* ou Livre des conseils, du célèbre Saadi, dont il a puisé le texte dans l'ouvrage de F. Gladwin intitulé *The Persian moon shee*. Il en a corrigé les fautes et y a joint une traduction latine très-fidèle, ainsi que des notes, qui prouvent de sa part beaucoup de lecture et un grand fonds d'érudition. Je remarquerai entre autres la note E, pages 8-12, sur l'affinité du persan avec l'allemand, le suédois, le russe et même le finnois.

Les types orientaux qui ont servi à l'impression du texte persan sont des caractères surannés, disgracieux et de mauvais goût, qui ont probablement

été tirés de Leipsig : on voit à leur disposition que le compositeur chargé du travail n'était pas trop au fait de ce genre de composition, car il a souvent employé au commencement des mots des lettres médiales ou finales, et *vice versa*. Cependant le texte est, en général, assez correct, et l'on ne peut y relever qu'un très-petit nombre d'erreurs, entre autres une faute d'impression qui se trouve à la page ۲ (2) du texte persan, où on lit à la ligne 7 :

نکه دار مارا از راه خط

tandis que le mètre exige :

نکه دار مارا ز راه خط

Il est également à regretter que la note E susmentionnée soit déparée par quelques erreurs typographiques, telles que celle de la p. ۱۰, l. 23, où l'on voit وفتلان, *tombe* (en russe паданъ), au lieu de اوفتلان ou فتان, et *plein*, au lieu de يور (en latin *puer*), *garçon, fils* (page ۱۱, ligne ۷).

Le titre persan de cet opuscule, qui est conçu en ces termes :

کتاب پند نامه شیخ مصباح الدین سعدی شیرازی
که از فارسی بلاطینی ترجمه و طبع شد بسی و کوشش
بنده حقیر فقیر کبریڈ کیتلین که در مدرسه عالیہ
امپراطوریہ الکسندریہ فنلانڈیہ معلم لسان روسیست
در شهر هلسنکفورس و در مطبعہ خانہ مدرسه عالیہ

بحرون متعلقہ فرنکل (sic) ویسر او فی سنہ ۱۸۳۵ عیسوی
مطابق سنہ ۱۲۵۱ ہجری

ne me paraît pas non plus construit aussi régulièrement qu'on pourrait le désirer. Il eût fallu, à mon avis, le rédiger comme il suit :

کتاب پندنامہ من مصنفات شیخ مصباح الدین سعدی
الشیرازی کہ بسی وکوشش بندہ حقیر فقیر جرئیل
کیتلین معلم لسان روسی در مدرسہ عالیہ امپراطوریہ
الکسندریہ فنلاندیہ از فارسی بلاطینی ترجمہ و در شہر
ہلسنکفورس در طبع خانہ مدرسہ عالیہ بحرون فرنکل
ویسر او بصرہ شدہ و سنہ ۱۸۳۵ عیسوی مطابق سنہ
۱۲۵۱ ہجری

Cette production de M. de Geitlin nous fait concevoir sur son compte les plus brillantes espérances; elle nous donne même tout lieu de croire que ce jeune maître ès arts pourra un jour devenir un professeur des plus distingués, et répandre parmi ses compatriotes de Finlande le goût et l'étude des lettres orientales, qui jusqu'ici y avaient été assez négligées. Puisse ce vœu bien sincère, que nous formons de cœur et d'âme pour un ancien disciple à qui nous avons voué la plus profonde estime, ne pas tarder à se réaliser!

Je ne puis mieux terminer cette analyse des ouvrages orientaux qui ont paru en Russie dans l'espace des six dernières années que j'y ai passées, qu'en mentionnant deux jolies pièces de vers, persane et turque, composées par mon ancien collègue et estimable ami Mirza Djafar Toptchybâchef. L'inauguration du magnifique monolithe érigé par sa majesté l'empereur Nicolas en l'honneur de son auguste frère inspira en 1834 à ce professeur distingué les deux pièces de vers qu'il fit imprimer en 1835 à l'Académie impériale des sciences, sous le format in-4°, et portant en russe le titre suivant : *Sur le monument érigé à l'empereur Alexandre I^{er}. Deux pièces de vers composées en persan et en turc* par Mirza Djafar Toptchybâchef, professeur adjoint de langue persane à l'Université de Saint-Pétersbourg et à l'Institut oriental.

La première de ces deux odes a été traduite en vers russes avec autant de fidélité que de talent par M. Pétrof, candidat de l'Université impériale de Moscou, un de mes auditeurs les plus distingués, qui s'adonne également avec le plus grand succès à l'étude du sanscrit; la seconde, qui est écrite en turc de l'Azerbèïdjan, a eu pour traducteur un autre de mes élèves, M. Iwanofsky, étudiant à l'Université impériale de Saint-Pétersbourg.

F. CHARMOY,

Ci-devant professeur de littérature persane à l'université impériale de Saint-Pétersbourg et à l'Institut oriental du ministère des affaires étrangères, etc. etc.